

Jeudi 6 juin 2019

Commémoration des Débarquements : Obtenez le label « 75^{ème} »



Un appel à projets est lancé dans le cadre du 75e anniversaire des Débarquements et de la Libération de la France. Un label pourra être attribué aux projets les plus remarquables, innovants et structurants portés par les territoires et les acteurs locaux.

Les collectivités, institutions, associations et particuliers, qui souhaiteraient proposer à la labellisation un projet programmé sur le département des Bouches-du-Rhône en 2019, sont invités à remplir un formulaire de demande de labellisation et à le retourner au service départemental de L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) des Bouches-du-Rhône **avant le 24 juin 2019** :

L'année 2019 marque la fin du cycle commémoratif du Centenaire de la Première Guerre mondiale, qui s'est caractérisé par une forte mobilisation des acteurs dans l'ensemble des territoires.

C'est désormais dans le cadre du nouveau cycle mémoriel 2019, qui sera principalement dédié au 75^{ème} anniversaire des débarquements et de la Libération de la France, qu'un nouvel appel à projets est lancé.

L'accent sera mis sur le rôle des armées françaises, ainsi que sur celui de la Résistance intérieure lors des débarquements en Normandie et en Provence, de la Résistance héroïque des combattants des maquis, et de la libération de l'ensemble du territoire national.

Le label « 75^{ème} » est un gage de qualité pour les porteurs de projets. Il leur permet également, s'ils le souhaitent, de figurer sur le programme national du « 75^{ème} » relayé par le ministère des Armées sur le site internet *Chemins de Mémoire*.

Les demandes éventuelles de subvention liées aux projets labellisés seront quant à elles instruites par le Ministère des Armées sur la base du formulaire Cerfa 12156*05.

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13